

Communiqué de presse

Vevey et Lausanne, le 10 mars 2023

L'EVAM ouvre un nouveau foyer pour migrantes et migrants à Vevey

En ce début d'année, l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM) compte 6'500 bénéficiaires de plus qu'en février 2022, soit un effectif de près de 12'000 personnes en provenance d'Ukraine comme d'ailleurs. Conséquence de cette situation tendue, le Canton et l'EVAM continuent leurs efforts afin d'identifier de nouvelles solutions d'hébergement. Dans ce cadre, une nouvelle structure provisoire d'accueil sur le site de la Providence ouvrira mi-mars 2023.

Malgré l'ouverture de plus de vingt structures d'hébergement collectif à travers le canton, l'EVAM est toujours confronté au défi de loger les personnes arrivant dans le canton de Vaud à la recherche de protection. C'est dans ce contexte d'urgence que le propriétaire a décidé de mettre à disposition de l'EVAM deux bâtiments vacants du site de la Providence. Ces surfaces sont disponibles, la Clinique de Gériatrie et de Réadaptation de la Providence ne les utilise pas.

Ces espaces déjà particulièrement adaptés à l'accueil, ne nécessiteront que des réajustements mineurs pour permettre l'hébergement. Chacun des bâtiments, sis avenue de la Prairie, pourra accueillir une quarantaine de personnes, donc au total 80 places seront disponibles pour loger des familles ainsi que des personnes seules.

Pour assurer l'encadrement et l'assistance, une équipe de collaboratrices et collaborateurs de l'EVAM, en contact étroit avec les autorités et instances communales, sera présente auprès des bénéficiaires. Ce relais, assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettra également d'accompagner les migrantes et migrants dans leur parcours de socialisation et d'intégration. Les riveraines et riverains de La Providence ont reçu cette information par courrier et le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey se tient à disposition en cas de questions ou afin de centraliser les éventuelles propositions d'aide ou de soutien des Veveysannes et Veveysans.

Pour contacter le service : cohesion.sociale@vevey.ch ou tél. 021 925 53 18

La permanence (actuellement fermée) et la clinique de gériatrie de l'Hôpital Riviera-Chablais restent à la Providence jusqu'à leur déménagement vers le site du Samaritain.

Soucieux de la bonne réalisation de ce projet, la Commune de Vevey et l'EVAM travaillent en étroite collaboration. A l'instar d'autres logements collectifs de la région, nous sommes convaincus que le cadre établi au sein des foyers de l'EVAM, ainsi que l'accompagnement dispensé par les équipes et avec l'important soutien de bénévoles, favoriseront une cohabitation harmonieuse et attentive avec les Veveysannes et les Veveysans. Une séance d'information à la population sera organisée dans le courant du printemps à cet effet. Les autorités veveysannes réitèrent leur solidarité envers les personnes réfugiées de toute origine et leur volonté de contribuer de façon concrète aux actions humanitaires mises en place.

À la Commune de Vevey et à tous ses habitantes et habitants, l'EVAM tient à adresser ses sincères remerciements pour leur soutien.

Contacts :

- **Commune de Vevey**
Yvan Luccarini, syndic
079 340 36 18 – yvan.luccarini@vevey.ch
Gabriela Kämpf, municipale du Service de la cohésion sociale
021 925 53 00 – gabriela.kaempf@vevey.ch
- **EVAM**
Sanja Ilic, Responsable communication
021 557 06 06 – communication@evam.ch